



## Retour en France puis en Suisse avec ma femme chinoise

Par **charnalt**, le **11/10/2013 à 14:03**

Bonjour a tous.

je suis français et je suis marié avec une Chinoise, je vis en chine depuis 10 ans.

Nous avons décidé de vivre et de travailler en Suisse, car en Suisse, moi et ma femme nous aurons un travail et un appartement.

ma question :

Est-ce que je dois d'abord demander pour ma femme un visa long séjour au consulat français pour une future intégration en France et puis avec ce visa long séjour nous entrons en Suisse.

Ou alors, je demande directement au consulat suisse un visa long séjour pour moi et ma femme ?

Quelle est la solution la plus simple ?

merci beaucoup

thierry

Par **Direccte**, le **16/10/2013 à 17:12**

Bonjour

pas d'établissement en France ou de transit momentané pour voir de la famille au passage = directement au consulat suisse un visa long séjour pour votre femme.

Vous vous êtes européen, pas de visa, voir les règles suisses pour les européens.

Par **charnalt**, le **17/10/2013 à 13:19**

Merci direccte pour avoir prie la peine de répondre a mon appel

thierry